

## Charles Sorel et le « Parnasse galant »

**Delphine Denis**  
**Université de Paris IV**

Observateur impénitent des mœurs de ses contemporains, critique avisé des pratiques littéraires du temps, Sorel ne pouvait pas manquer de repérer la place croissante prise par la sphère mondaine, des années 1620-1630 au dernier tiers du siècle où s'étend sa propre période d'activité. Cinquante années qui furent aussi celles de la lente, mais sûre émergence du « Parnasse galant », à l'intérieur des territoires jusque-là indivis de la République des Lettres savantes : de cette redistribution des frontières et des rôles, où se jouèrent de nouveaux rapports de pouvoir et d'influence littéraires, l'homme de « doctrine » se révolte en Sorel, mais l'auteur entendit aussi profiter du même mouvement, à la recherche d'un public élargi à conquérir, ou mieux, à réformer. Position éminemment ambiguë que celle de Sorel, érudit relégué — à son corps défendant ? — en terres galantes, avocat opiniâtre de la cause de *Sophie* — « Sagesse universelle » — devant les prétentions scandaleuses de l'usurpatrice Rhétorique, et pourtant fournisseur patenté des lectures divertissantes des gens du monde. La complexité même de cette attitude, de longtemps notée par la critique<sup>1</sup>, nous a paru mériter une enquête un peu approfondie. Nous nous proposons ainsi d'en examiner les étapes majeures, des premières satires aux analyses plus nuancées du milieu du siècle : entre démystification et séductions du modèle galant, le regard attentif de Sorel en dit long sur les mutations esthétiques du siècle, et révèle le prix à payer pour trouver, si possible, les termes les plus appropriés d'un nécessaire mais coûteux compromis entre savoir et galanterie. À moins, peut-être, qu'il n'en dénonce la scandaleuse imposture.

1. Au premier chef, Émile Roy qualifiant Sorel d'écrivain précieux dans une partie entière de sa monographie, *La vie et les œuvres de Charles Sorel, sieur de Souigny (1602-1674)*!

\*  
\* \* \*

C'est sous le signe de la satire de mœurs que s'inscrivent les tout premiers développements consacrés par Sorel à l'univers galant. À ce stade, la cible visée est celle des jeunes gens à la mode, aristocrates en vue ou riches bourgeois avant tout soucieux de *paraître* et de plaire dans les ruelles et réduits parisiens. Car « il n'est bon bec que de Paris », capitale de la galanterie comme le répètent à l'envi les jeunes fats raillés par Sorel.

Francion fera, dès 1623, l'expérience de cette tyrannie des apparences, lorsqu'au livre V du roman éponyme, le héros se voit introduit dans les milieux mondains<sup>2</sup> : la veine satirique de Sorel se donne libre cours, dénonçant aussi bien la fausse monnaie des signes sociaux — imposture de l'habit, usurpé par les fils de commerçants qui cachent, derrière le luxe des étoffes et la débauche des parures, l'ordure de leur naissance roturière, là où inversement la misère de Francion lui interdit de montrer sa véritable noblesse — que la morgue vaine des Grands, lisible dans leurs excès vestimentaires comme dans l'affectation de leur langage. Tout entiers résumés dans leur apparence, réduits à n'être plus que « boutique [...] errante », « beau manteau » et masques creux<sup>3</sup>, ces galants de pacotille sont proies faciles pour Francion et sa compagnie de « Généreux » dont, au contraire, les « galanteries » risquées font les sujets d'entretien de la Cour et de la Ville<sup>4</sup>. Dans la ruelle de Luce, le héros écoute les « bons discours » de ces mauvais galants :

Je prestay l'oreille pour ouyr les bons discours que je m'imaginois qu'ils feroient ; de tous costez je n'entendis rien que des vanteries, des fadaises, et des contes faits mal a propos, avec un langage le plus galimatias, et une prononciation la plus mauvaïse que l'on se puisse figurer<sup>5</sup>

dont Sorel a beau jeu de pasticher le langage complimenteur, renchérisant burlesquement sur la rhétorique chargée de ce style que, quelques années plus tard, l'on identifiera de manière polémique au « parler Nervèze<sup>6</sup> ». Éloquence aussi verbeuse que vaine, que Francion résumera en une formule :

[...] je luy dis, que veritablement tous ceux que j'y avois veus avoient beaucoup d'eloquence, mais que c'estoit à la mode du siècle, où parler beaucoup, c'est parler bien [...]<sup>7</sup>.

2. L'édition de 1633 déplace au livre VI cette séquence.

3. Éd. A. Adam (texte de 1623), dans *Romanciers du XVII<sup>e</sup> siècle*, 1958, p. 242 et 243.

4. « Les Bourgeois blasmoient nos galanteries, les hommes de courage les approuvoient, chacun en parloit diversement, et selon sa passion ; au Louvre, au Palais et aux festins, nos exploits sont les entretiens ordinaires [...] » *Ibid.*, p. 244.

5. *Ibid.*, p. 246.

6. Voir Roger Zuber, « Grandeur et misère du style Nervèze », *Les émerveillements de la raison*, 1997, p. 83-95.

7. *Histoire comique de Francion*, *op. cit.*, p. 248.

La charge satirique s'alourdira, dans les additions de 1626, d'un premier relevé de ces « mots à la mode du siècle » dont l'intérêt, pour Sorel, ne se démentira jamais, comme en témoigne encore en 1671 le chapitre 4 du traité *De la connoissance des bons livres*, consacré au « nouveau Langage françois ». La liste est encore brève dans le *Francion*, elle se complétera au gré des lectures de Sorel :

Je luy contay comme j'avois remarqué la sottise estrange qu'ils faisoient paroistre, usans à tous coups de sept ou huict mots affectez entr'eux, et qu'ils croyoient s'estre monstrez bien habiles hommes quand ils disoient tres indubitablement, ils allarent, ils parlerent, vous avez bien de la propreté, vous estes fort admirable, vous vous picquez de joüer du luth et de faire l'amour, vous avez tout plein d'habitudes chez les Ministres des affaires de l'Estat, vous estes en bonne posture chez M. le Surintendant, vous estes dans le grand commerce du monde, vous estes un homme d'intrigues & quelques autres termes inventez de nouveau<sup>8</sup>.

Prononciation déformée par les mignardises ignorantes des courtisans, surenchère d'hyperboles et tours métaphoriques en vogue constituent ainsi le premier matériau d'une enquête sociolinguistique, volet d'une plus vaste étude sémiologique menée par Sorel avec opiniâtreté. À ces grimaces s'opposent, dans le roman, la vraie politesse de *Francion* et la « franchise » d'un comportement dont les audaces n'excluent en rien la courtoisie : ce que dénonce précisément le héros de Sorel, c'est l'acceptation servile de modèles culturels dominants, mais illégitimes, qu'il appartient aux âmes généreuses de révéler tels, démasquant la logique d'imposition qui préside au faux bel usage mondain.

La même entreprise démystificatrice est évidemment au cœur de cette machine de guerre contre le roman qu'est *Le berger extravagant* : le refus des « fictions poétiques » de travestissement, au nom de la juste « naïveté » de l'histoire comique, s'accompagne, au livre VI, d'une satire efficace de l'art de plaire à la mode galante. Lysis y entreprend d'instruire son lourdaud de valet, Carmelin, des manières de la parfaite civilité amoureuse, dont la réussite tient à l'art de « faire valoir les choses » par le seul jeu des apparences :

[...] voilà une occasion pour voir ta nouvelle maistresse. Mais il n'y faut pas aller sans estre preparé. Tu dis d'assez bonnes choses, mais elles ne sont pas tousjours à propos, & outre cela tu ne les proferes pas bien. Je te veux apprendre la methode du discours & la grace du maintien & de la prononciation<sup>9</sup>.

La prescription des grâces de la « contenance<sup>10</sup> » règle dans le détail le maniement du mouchoir blanc, de la petite brosse à moustache et surtout

8. *Ibid.*, p. 1297 (ajout de l'édition de 1626).

9. *Le berger extravagant*, L. VI, 1627-1628, p. 823.

10. « Puis que c'est beaucoup en amour, d'estre d'un gracieux abord, & que la contenance charme quelquefois plus que les paroles, il faut que tu prennes garde à bien regler la tienne, quand tu seras devant ta bergere » (*ibid.*, p. 824).

des « peignes de corne que les mignons portent aujourd’huy pour se demesler la chevelure<sup>11</sup> », tandis que les « façons de parler » devront être choisies parmi « les plus attrayantes, & les mieux receuës aujourd’huy parmy les galands<sup>12</sup> ». Lysis tente de les enseigner à un élève dont le rustique bon sens s’offusque de ces usages figurés :

Comme par exemple si tu veux dire que tu viens d’entretenir des hommes de bonne humeur, tu diras, je viens d’estre en conversation avec des visages de bonne humeur. L’on ne parle pas à des visages seulement, dit Carmelin, l’on parle à des personnes tout entieres. Il n’importe, dit Lysis, il faut parler ainsi, pour parler à la mode [...] <sup>13</sup>.

Sans pour autant épuiser l’enthousiasme du berger extravagant :

Tout cela se dit & est tres-mignard, reprit Lysis, & l’on n’entend autre chose dans la Cour du Louvre & en tous les lieux honorables. Il y a encore d’autres mots d’exquise recherche [...]. Tu feras ton profit de ces phrases Françaises, selon les occasions, & represente toy pour t’y inviter, qu’il n’y a maintenant à Paris si petit Gentilhommeureau, & si chetif enfant de ville qui n’en use, lors qu’il se veut mettre sur le bon bout. [...] Affecte donc les mots que je t’ay dits, si tu veux estre Dameret<sup>14</sup>.

La leçon s’achève en apothéose par la composition d’un beau « discours amoureux », illustration indispensable de ce « petit langage à la mode » ; emprunté aux romans du jour, il tient en quelques lignes que Lysis fait d’abord lire à Carmelin :

Belle Bergere, puis qu’un bien heureux sort m’a icy amené, & que vos yeux semblent ne me vouloir blesser qu’avec des coups delectables, il faut que je vous manifeste que j’ay esté surpris dans tous vos attraits qui se font bien sentir malgré que l’on en aye<sup>15</sup>,

avant de tenter de le lui faire réciter de mémoire pour qu’à la grâce des paroles s’ajoute la séduction de l’« action » :

Oste premierement ton chapeau, fay apres une reverence à la mode, conduy tes yeux languissamment, & remuant la main droite par mesure, joins le second doigt au pouce, comme font les Orateurs en leurs declamations<sup>16</sup>.

Mais la rhétorique du geste, singée par Carmelin, est incompatible avec celle du langage — maîtrise globale des signes trop difficile à l’obtus valet. Dans la filiation des jeux de mots du temps de la collaboration avec le comte de Cramail, c’est une version comique que nous lirons aussitôt, déformation et distorsion burlesques qui ne font en réalité que renchérir sur une première falsification, celle du langage « poétique & romanesque » tant prisé de Lysis :

11. *Ibid.*, p. 825.

12. *Ibid.*, p. 826.

13. *Id.*

14. *Ibid.*, p. 828-829.

15. *Ibid.*, p. 830-831.

16. *Ibid.*, p. 831.

Belle Bergere, puis qu'un bien heureux sot m'a icy amené, & que vos yeux semblent ne me vouloir laisser qu'avec des fous detestables, il faut que je vous manie les fesses : car j'ay esté surpris dans les trous de vos retraits qui se font bien sentir, malgré qu'on en aye<sup>17</sup>.

La satire des galants, jusqu'ici dispersée dans les textes de fiction<sup>18</sup>, trouve en 1644 son lieu propre. Non sans duplicité, on va le voir, puisque ces « Loix de la Galanterie » paraissent à l'intérieur d'un recueil collectif, le premier « Sercy en prose » qui se donne pour la troisième partie de *La maison des jeux*, publiée deux ans auparavant (1642) : ce *Nouveau recueil des piéces les plus agreables de ce temps*, rassemblé par Sorel, s'adresse en effet, comme les précédents, à un public mondain auquel il propose, comme autant de jeux d'esprit à imiter, répertoire de thèmes, matières et réparties à réutiliser au besoin dans les conversations galantes. Le volume s'ouvre sur le texte des « Loix de la Galanterie », immédiatement suivi d'un « Jeu du Galand » ; les pièces burlesques et satiriques y côtoient des discours académiques — tel le « Discours de l'Ennemy d'Amour & des Femmes » suivi de sa réponse —, lettres facétieuses, gazettes et relations pour rire, dialogues allégoriques, etc. C'est donc bien au divertissement de ses lecteurs que prétend le recueil, dans le temps même où il en dresse la satire. Parodie des édits somptuaires, ces « Loix de la Galanterie » détaillent le « code aussi minutieux qu'ironique de la vie élégante à Paris<sup>19</sup> », composant chemin faisant un portrait du Galant destiné à former le contrepoint caustique des figures idéalisées du *Courtisan*, selon Castiglione, ou de *L'honnête homme*, cher à Faret<sup>20</sup>.

Le texte mériterait sans nul doute une lecture serrée. Dans sa première version<sup>21</sup>, il édicte en 17 articles les dispositions établies par l'assemblée des « Maîtres souverains de la Galanterie », dont l'autorité fait de la France et de Paris la scène naturelle des jeux galants. L'article I proclame avec le sérieux de l'ironie cette indiscutable prérogative :

17. *Ibid.*, p. 832.

18. Il faudrait ajouter aux deux textes cités *L'Orphise de Chrysante* (1626) qui dresse lui aussi un catalogue des expressions en vogue auprès des dames de la cour. Le *Rôle des presentations faites au Grand Jour de l'éloquence française* (mars 1634), republié en 1650 à la suite de la *Comédie des académistes*, fait comparaître, au milieu d'une théorie de plaideurs ridicules, « muguets », galants et belles dames, soucieux de défendre le beau langage.

19. Émile Roy, *La vie et les œuvres de Charles Sorel*, op. cit., p. 261.

20. La référence à ces deux modèles inversés par Sorel est explicite à l'article IV du texte : « Il faut que chacun sçache que le parfait courtisan qu'un Italien a voulu descrire, & l'Honeste Homme, que l'on nous a dépeint en François, ne sont autre chose qu'un vray Galand, tellement que toutes les bonnes qualitez que l'on a souhaitées à d'autres separement, doivent estre toutes réunies en luy, mais outre cela il doit avoir la somptuosité, la magnificence, & la liberalité en un degré souverain, & pour y fournir il doit avoir un grand revenu » (« Les loix de la galanterie, loc. cit. », p. 6-7).

21. Il reparait en 1658, avec de nombreuses corrections et quelques additions, dans le premier volume du « Sercy en prose » : le lecteur trouvera, en annexe de cette contribution, le texte intégral de la version de 1644, avec l'intégralité des variantes de sa réédition.

Nous Maistres souverains de la Galanterie estans assemblez, selon nostre coustume pour la publication de nos loix, qui est quelquefois renouvellee plus souvent que tous les jours, Avons arresté qu'aucune autre Nation que la Françoisse ne se doit attribuer l'honneur d'en observer excellemment les preceptes, & que c'est dans Paris ville capitale en toutes façons qu'il en faut chercher la source. Les esprits Provinciaux n'auront point aussi l'air du grand Monde sans y avoir fait leur cours en propreté, civilité, politesse, eloquence, adresse, accortise, prudence mondaine, & s'estre acquis toutes les autres habitudes dont la vraye Galanterie se compose<sup>22</sup>.

Les suivans préciseront les conditions requises pour être candidat au titre de galant — au premier rang desquelles, noblesse *et* richesse —, les ruses et artifices pour pallier le défaut de l'une ou l'autre, avant de procéder au passage en revue, systématique, des accessoires nécessaires au parfait galant et de ses modes de vie : usage du carrosse ou, plus commode et moins onéreux, de la chaise à porteurs, soins du corps (hygiène et cosmétiques, coiffure, taille de la barbe...), vêtements et parure réglés dans le plus infime détail, du moindre ruban ou « galant », de la forme idéale des bottes ou du chapeau, pour ne rien dire du juste emplacement des mouches... À partir de l'article XII, ce sont les lieux en vogue<sup>23</sup> et les divertissemens à pratiquer (jeux de hasard, bals, comédies), les expédients à utiliser pour se concilier les faveurs des belles que le texte énumère toujours aussi méthodiquement : recours au service de musiciens ou jardiniers, et, plus efficace encore, copies ou lectures publiques des dernières productions à la mode<sup>24</sup>, collations, représentations privées, *etc.* Au milieu de toutes ces manifestations de l'air galant, à nouveau la maîtrise du bel usage linguistique occupe une place centrale. La tyrannie de la mode s'étend jusqu'en ce domaine, imposant ses lois aberrantes aux apprentis galants :

Il est besoin de vous donner icy des reigles pour le langage, qui est l'instrument de l'ame dont il se faut servir dans la Societé. Vous parlerez tousjours avec les termes les plus polis que la Cour reçoive dans son usage, fuyant ceux qui sont trop pedantesques ou trop anciens, desquels vous n'userez jamais, si ce n'est par raillerie [...]. Au reste s'il y a des mots que l'on ait inventez depuis peu, & dont les gens du Monde prennent

22. « Les loix de la galanterie, *loc. cit.* », p. 1-2.

23. « [...] les vrais Galands seront curieux de dresser un Almanach où ils verront en quelle saison l'on va promener à Luxembourg, & en quelle autre aux Tuilleries ; Quand commence le Cours hors la porte S. Antoine, & quand c'est que celuy de la Reyne Mere a la vogue ; Quelle longueur de jour peut permettre de visiter les belles maisons d'autour de Paris, & à quelle heure il faut partir pour toutes ces promenades » (*ibid.*, art. XII, p. 29-30).

24. « S'il s'imprime quelque Comedie, ou quelque Roman, il faut tascher d'en avoir des feuilles à quelque prix que ce soit, dés auparavant mesme que les dernieres soient achevees, afin de contenter les Dames qui aiment la lecture. Que s'il y a des pieces curieuses qui ne s'impriment point, il faut en avoir la copie bien escrite, soit que ce soit de mesdisance ou sur autre sujet, d'autant que l'on oblige une maistresse luy en faisant la lecture, & l'on se divertit & s'instruit pareillement » (*ibid.*, art. XIII, p. 34).

plaisir de se servir, il en faut faire comme des modes nouvelles des habits, c'est à dire qu'il s'en faut servir aussi hardiment, quelque bigearrerie que l'on y puisse trouver, & quoy que les Grammairiens & faiseurs de livres les reprennent<sup>25</sup>.

À la liste attendue de ces néologismes, ornements des conversations galantes, Sorel ajoutera l'indication des meilleurs « sujets de l'entretien » : discours flatteurs par système politique, médisance et indiscrete curiosité pour satisfaire le plaisir pervers de la compagnie, enfin colportage, avec les dernières rumeurs à scandale, de la menue monnaie poétique ou épistolaire<sup>26</sup>. La satire enfin monte en puissance lorsqu'à l'avant-dernier article, les règles de la politesse galante sont résumées, ou plutôt démasquées : à l'exquise courtoisie due aux égaux et aux supérieurs, « gens de condition & de merite<sup>27</sup> » réplique la plus cruelle ostentation du dédain à témoigner aux gens de moindre rang. Dénonciation sans complaisance des mécanismes de distinction sociale qui régissent la civilité mondaine, le texte de Sorel pousse sa logique à bout en décrivant par le menu les diverses marques de ce mépris dont les galants croient devoir faire une « noble fierté » :

Enfin pratiquant toutes ces ceremonies & grimasses mondaines où il y a tant de mystere, vous croirez que c'est ce que l'on doit appeller, *une noble fierté*, nouvelle vertu de ce siecle dont l'on parle tant, & dont les Philosophes n'ont jamais eu l'esprit de s'aviser<sup>28</sup>.

Au « Jeu du galant », Sorel sait bien qu'on ne gagne qu'au prix de cette surenchère des apparences et de leur fonction distinctive. Il en avait d'ailleurs, dans *La maison des jeux*, proposé une première ébauche, en écho satirique déjà au « Jeu du courtisan » auquel se livraient les hôtes d'Urbino dans le traité de Castiglione<sup>29</sup>. À la recherche des origines du mot, tandis qu'Hermogène défend — comme le fera Ménage un peu plus tard — la thèse d'une filiation *Gallus / galand* qui cristalliserait les prétentions françaises à incarner mieux que les autres nations la parfaite galanterie, son contradicteur Ariste préfère une interprétation iconoclaste. Il relève ainsi le

25. *Ibid.*, art. XIV, p. 36-37.

26. Cette ultime rubrique est ajoutée dans la seconde édition du texte (1658) : « Au reste pour montrer le credit que vous avez parmi les Gens d'esprit, il faut toujours avoir ses pochettes pleines de Sonnets, Epigrammes, Madrigaux, Elegies, & autres Vers, soit qu'ils soient Satyriques, ou sur un sujet d'amour. Par ce moyen vous entretenez les compagnies aux despens d'autrui, lors que vous n'aurez pas dequoy payer de vous mesme » (*Recueil de pieces en prose les plus agreables de ce temps*, t. 1, p. 91). Balzac et Voiture y sont nommément désignés comme ceux « que l'on doit tenir aujourd'huy pour les meilleurs Autheurs de la Langue Françoisse, si l'on ne se veut mettre au hazard de passer pour Heretique en fait d'Eloquence » (*ibid.*, p. 91-92).

27. *Ibid.*, p. 42.

28. *Ibid.*, p. 45. La clause est prolongée dans la version de 1658 : « de s'aviser, & qui est tant exaltée dans les plus beaux Romans de nostre Siecle » (*ibid.*, p. 96).

29. Au livre I, ch. 5 à 12. Le texte en est repris dans le *Nouveau recueil* de 1644. Voir Delphine Denis, *Le Parnasse galant. Institution d'une catégorie littéraire au XVII<sup>e</sup> siècle*, 2001, p. 246-248.

défi de justifier la paronomase *galeux / galant / galerie* qu'avait signalée l'un des devisants :

Que l'on ne feigne point de l'avouer, dit Ariste, je croy qu'il en est quelque chose, & qu'ayant veu un galeux à qui la peau demange, se frotter, se gratter, se démener, & en un mot se galer, l'on a appelé aussi des Galants de jeunes mariolets, qui de verité ont de terribles demangeaisons ; & qui ayant tousjours l'esprit inquiet, se démentent plus, & font plus de simagrées qu'un grateleux ; Et pource qu'aux uns et aux autres, il faut de l'espace pour leur agitation, les lieux propres à cela ont esté appellez des Galeries<sup>30</sup>.

Sous l'extrême raffinement des apparences et des manières, la « plaisante rencontre » d'Ariste dénude la peau malsaine et corrompue, comme le sont aussi les gesticulations des galants.

Ces vingt premières années sont ainsi celles où la satire sociale, étayée sur l'observation attentive des mœurs galantes et des effets de mode, dessine en creux l'idéal d'un comportement de naturel, de franchise — liberté du regard, des pensées et du langage — plus soucieux de la solidité des « choses » que des faux brillants des mots. Tandis que moralistes, théologiens, grammairiens, précepteurs, romanciers et épistoliers s'efforcent dans le même temps d'instituer le galant homme en modèle civil, de l'autre côté du miroir Sorel pointe l'ambiguïté constitutive de cette fragile construction<sup>31</sup>.

Sa démarche pourtant, répétons-le, n'est pas elle-même sans équivoque : pour ne rien dire du statut pour le moins paradoxal des fictions anti-romanesques, on soulignera que le choix du recueil collectif comme lieu de publication de ces diverses pièces satiriques, de surcroît chez un éditeur prisé du public mondain, Charles de Sercy, n'est pas anodin. La liste est longue de ces volumes voués aux divertissements galants, dont Sorel se fait le grand ordonnateur : la première série de publications, avec *La maison des jeux* (sans doute commencée en 1625) et le *Nouveau recueil* de 1644, n'avait pas rencontré le succès escompté. Mais la décennie suivante trouve son public, témoignant de la promotion de la sphère galante dans le jeu du marché éditorial. Sorel en prend acte, profitant de l'occasion pour rééditer en 1657, chez Antoine de Sommaville, sa *Maison des jeux*, puis pour reprendre quelques-uns des textes parus dans le *Nouveau recueil* de 1644 en organisant en 1658 le premier volume du *Recueil de pieces en prose les plus agreables de ce temps*<sup>32</sup>.

30. *La maison des jeux*. [...], 1657, t. 1, p. 542.

31. Alain Viala, « La littérature galante : histoire et problématique », 1994, p. 100-113.

32. À l'exception de quelques pièces, Sorel s'avoue indirectement l'auteur de ce tome 1 du « Sercy en prose », mais dénie toute responsabilité dans la préparation des quatre volumes suivants : « On pretend que tout est d'un seul Auteurs ; mais il en faut excepter les Billets d'une Dame, & quelques autres petites Pieces sur la fin ; & en ce qui est des autres Volumes suivans, c'est s'abuser de croire qu'il y ait aucune Piece du mesme : il faut s'assurer que ce sont tous Ouvrages d'autres divers Auteurs » (*La bibliothèque française*, 1667, p. 360).



Qu'à la satire des galants se joigne alors une batterie de pièces anti-précieuses, tout en faisant place aux « Lettres & Billets galants » de M<sup>me</sup> de Choisy, est bien le signe de cette progressive conquête par les gens du monde, en particulier les femmes, des territoires littéraires<sup>33</sup>. Les « Loix de la Galanterie » reparaissent dans ce volume, revues et amplifiées : les modifications, nombreuses, s'efforcent d'adapter les remarques aux inévitables changements de la mode et de l'usage, mettant de surcroît l'accent sur cette « nouvelle donne » en matière de belles-lettres. Le texte prend place dans une série satirique où loteries burlesques, cartes allégoriques et testaments imaginaires découpent, plus nettement encore que dans le recueil de 1644, un espace spécifique voué à la galanterie. L'intérêt manifesté par Sorel pour ce champ d'investigation ne faiblira pas dans les décennies suivantes : on citera, sans pouvoir s'attarder sur la composition parfois très hétérogène de ces recueils, les *Œuvres diverses* de 1663<sup>34</sup>, puis, près de dix ans plus tard, un nouveau recueil de jeux de conversations, *Les recreations galantes*, et un curieux volume d'inspiration concettiste, *l'Histoire des pensées, meslée de petits jeux*.

Tout en marquant ses distances avec le modèle galant, Sorel a donc pris la pleine mesure, au tournant du siècle, de son irrépressible « progrès ». L'institution de la galanterie en catégorie esthétique et littéraire, dans cette décennie 1650-1660, ne lui aura pas échappé, pas plus qu'à d'autres observateurs. Aussi la satire des mœurs cède-t-elle partiellement le pas à un autre débat, plus théorique : quel nouveau paradigme la galanterie ouvre-t-elle dans l'espace des belles-lettres, avec quelle légitimité et au prix de quelle(s) concession(s) ? Quelle place alors ménager aux « œuvres galantes » dont il convient désormais de dresser l'inventaire ?

À ces questions, les analyses de Sorel, en écho à d'autres propositions, fournissent dans les années 1660 un ensemble de réponses cohérentes et lucides, mais inégalement convaincantes. La chronologie des publications, dans le court espace qui sépare la *Relation véritable de ce qui s'est passé au royaume de Sophie* de la première édition de *La bibliothèque française* est éclairante : en serrée entre ces deux textes, le premier fortement polémique, le second plus souplement « critique », une fiction allégorique tentait la formule d'une alliance risquée, dans la peinture d'un « Nouveau Parnasse » à l'improbable avenir.

33. Voir Myriam Maître, *Les précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, 1999.

34. Que Sorel présente, dans sa *Bibliothèque française*, comme « la véritable seconde partie du *Nouveau Recueil de Pièces en prose* » (p. 362).

La *Nouvelle allégorique* de Furetière avait, en 1658, relaté la victoire de la Reine *Rhétorique* sur les troupes du Prince *Galimatias* et de ses alliés obsolètes<sup>35</sup>. Forte de l'appui des œuvres mondaines — « Vers Galands », « lettres et pièces de galanterie », ballades, rondeaux énigmes et triolets, « tous pourvus à la nomination d'une Dame, appelée la Mode, qui avoit depuis peu aquis beaucoup de crédit auprès de la Reine quoy qu'elle n'y en eût guère autrefois<sup>36</sup> » —, la souveraine avait assuré le triomphe du goût nouveau, au détriment des anciennes suzerainetés des belles-lettres. Le texte de Furetière, d'une discrète ironie, parut à Sorel une coupable trahison des intérêts communs de ces hommes formés à même école — celle du vrai savoir et de l'éloquence publique. Lecture en partie aveugle à la fine satire qui courait entre les lignes de la *Nouvelle allégorique*, mais très consciente des enjeux réels qu'elle orchestrait.

La riposte ne se fit pas attendre : en 1659, Sorel publie, épousant la cause des savants bafoués, la *Relation véritable de ce qui s'est passé au royaume de Sophie*. Sa version du combat narré par Furetière en constitue l'exact contre-pied, jusque dans le jeu des citations retournées comme pièces à conviction : la reine assiégée, ce n'est plus *Rhétorique*, dégradée en « Saltinbanque » et « Basteleuse », accusée de rébellion félonne, mais bien *Sophie*, dont Sorel glose amplement le nom — « Sapience », « Sagesse philosophique ou [...] Science generale ». On aura reconnu le programme même de l'œuvre totale rêvée par Sorel, cette *Science universelle* dont la composition l'occupa sa vie durant. Fausse éloquence que celle de cette mal nommée *Rhétorique*, « vaine & fardée », commise aux loisirs des « Femmes oisives » au lieu d'être l'apanage des « Hommes sçavans & laborieux<sup>37</sup> ». La victoire de *Sophie* n'est donc que justice. Mieux encore, à la faveur d'une reconnaissance finale digne des meilleurs romans, le lecteur découvre que cette *Rhétorique* n'est en réalité qu'une usurpatrice, « Fille de *l'Inconstance*, Sœur de *la Mode* & de *l'Usage*, qui causoient tous les jours une infinité de changemens & de desordres dans le Monde<sup>38</sup> ». Sommée de rendre des comptes à sa victime, l'aventurière parvient à négocier un accord : ainsi seront répartis, sans confusion possible, les territoires légitimes de *Rhétor-*

35. Sur ce texte, voir les analyses d'Alain Viala, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, 1985, p. 153-156, et Mathilde Bombart, « La production d'une légitimité littéraire. Classements et hiérarchisation des auteurs dans la fiction allégorique critique : *La Nouvelle allégorique* d'A. Furetière », 1997, p. 99-114. Et aussi *Le Parnasse galant, op. cit.*, p. 57-64 pour les analyses qui vont suivre.

36. *Nouvelle allégorique ou histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'éloquence* [1658], 1967, p. 56.

37. *Relation véritable de ce qui s'est passé au royaume de Sophie [...]*, 1659, p. 69-70.

rique, ceux des « Discours sérieux, *De la connoissance des choses spirituelles & corporelles, & de la conduite des mœurs de l'homme* », tandis que sa rivale régnera sur le royaume de pacotille consenti aux « *Discours faits à plaisir, aux Fables, aux Romans, à la Poësie, aux Billets Doux, aux Lettres Badines, & à tout ce qui dépend d'une Eloquence agreable & divertissante*<sup>39</sup> ». À ces deux suzerainetés d'inégal rayonnement, deux titres distincts : la première se voit nommée « *Rhetorique Philosophique & Scientifique* », la seconde, baptisée « *Rhetorique du Siecle, [...] Rhetorique à la Mode*<sup>40</sup> », convolera en (in)justes noces avec le prince *Galimatias*...

Deux définitions concurrentes du bien-dire, et de la royauté littéraire, s'affrontent ainsi à découvert dans la fiction. Le choix de Sorel est net :

[...] les belles Harangues qui se font devant les Roys & dans les Compagnies souveraines, valent bien les Conversations des Ruelles, où l'on ne debite gueres que des Galanteries & des Jeux d'Esprit, & où d'estre Galand & d'estre Badin, c'est souvent mesme chose<sup>41</sup>.

Mais cette affirmation, précisément parce qu'elle installe face à face ces deux formes d'éloquence, constitue un indéniable témoignage de l'irrésistible conversion des Muses, et de l'invention d'un nouveau Parnasse, scène moderne d'une littérature en mutation.

Sorel devait en faire, peu de temps après, le récit équivoque, dans une autre fiction allégorique parue en 1663 dans son recueil d'*Œuvres diverses*. Je me suis déjà arrêtée sur ce texte au titre hautement significatif — « Le nouveau Parnasse, ou les muses galantes » —, que je résumerai donc brièvement. Une guerre civile menace l'ancienne tranquillité du Parnasse, opposant un « party Galand » nouvellement formé, de plus en plus puissant, aux traditionnels membres du « party sérieux » composé du « Corps des Sçavans & des Lettrez<sup>42</sup> ».

De plaidoiries en tractations, il s'avère qu'Apollon lui-même et ses compagnes cèdent aux faciles séductions des poètes et « Orateurs » galants. La rupture sera consommée avec les irréductibles défenseurs du parti sérieux : à cette nouvelle distribution du pouvoir littéraire correspond dès lors l'abandon de l'ancien Parnasse, désormais livré à la poussière de l'érudition : s'y substitue une scénographie moderne, les « Palais dorez » des « Grands du Siecle » et leurs jardins enchantés<sup>43</sup>. Ce récit pourrait se lire comme le constat

38. *Ibid.*, p. 95.

39. *Ibid.*, p. 99.

40. *Ibid.*, p. 101.

41. *Ibid.*, p. 122-123.

42. *Œuvres diverses, ou discours meslez [...]*, 1663, p. 3.

43. *Ibid.*, p. 26.

désabusé d'un perdant, beau joueur en l'occurrence. Ce qu'il est, en partie. Mais s'en tenir à cette analyse serait occulter la tentative de Sorel, formulée en amont et en aval de la fiction, de ménager un compromis, — mieux, un « temperament » — entre savoir et galanterie. L'avant-propos résumait en ces termes l'argument de l'allégorie :

C'est pour représenter que l'estude trop severe qui degeneroit en Pedanterie, & en rusticité, a esté corrigée de nos jours par la Galanterie qui tient le haut bout [...].

Et dans le texte, appelée à arbitrer le conflit, la sage Pallas remontrait aux belligérants :

Que pour donner un bon temperament à la Science, il falloit l'accompagner de la Galanterie & de la pratique des Arts agreables, & que pour rendre la Galanterie plus parfaite, il falloit aussi y joindre quelque Science<sup>44</sup>.

Sorel semble plaider en faveur de cette alliance, au profit d'un « nouveau Parnasse, sçavant & Galand » que la fin du récit présente avec un bel optimisme :

Il fut permis aux Philosophes & aux Orateurs d'estre Galands, aussi bien qu'aux Poètes. La barbarie & la rudesse, furent laissées aux Habitans de l'ancien Parnasse, qui avoit esté autrefois assez poly [...] : Toute la politesse & tout l'agrément furent reservez pour nos Muses Galantes, pour leurs bonnes Amies, & pour leurs Adorateurs, qui composerent un nouveau Parnasse, sçavant & Galand, lequel subsiste encore aujourd'huy à la gloire de ceux qui l'ont fondé.

De là viennent tant de beaux Romans, tant d'ingenieuses Allegories, & tant de Poësies si charmantes, qui sont l'entretien des meilleurs Esprits de nostre Siecle. Il y a de la gloire non seulement à les imiter, mais à estre capable de les entendre & d'en gouter les douceurs ; D'une autre part les Livres de la vraye Science & de la bonne Philosophie, & les Histoires les plus regulieres, ne sortans pas de la main des Pedans Fieffez, mais des Hommes Galands & polis, on y trouve tout ce qui peut satisfaire les plus honnestes Gens de la Terre<sup>45</sup>.

Le tournant du siècle aura ainsi non seulement confirmé, sous le regard perçant de Sorel, l'institution de la galanterie en catégorie littéraire, mais encore imposé même aux observateurs les plus réservés la nécessité de composer avec ce modèle. Faut-il voir dans les nuances apportées par Sorel à ses positions initiales un réel souci de prendre en compte, dans l'intérêt même de son projet philosophique, cette mutation du goût et des valeurs ? Ou bien s'agit-il d'une manœuvre dilatoire, stratégie duplice pour faire agréer,

44. *Ibid.*, p. 25-26.

45. *Ibid.*, p. 29-30. On voudra bien me pardonner cette référence déjà faite ailleurs au texte de Sorel (notamment dans « "Sçavoir la carte" : voyage au Royaume de Galanterie », 2002) : de cette étape importante dans l'évolution des positions de Sorel face au « Parnasse galant », il m'a semblé impossible de faire ici l'économie.

sous couvert de concessions de pure forme, l'amer breuvage de la « Science universelle » ? Pis — ou mieux ? — encore, doit-on suspecter une narration d'un bout à l'autre ironique dans cette alliance aux allures d'oxymore ? Le commentaire de Sorel dans sa *Bibliothèque françoise* nous y invite *a posteriori*, évoquant en ces termes le projet d'une fiction composée

[...] pour se railler de quelques pretendus beaux esprits d'aujourd'huy, lesquels voulant eslever leur Galanterie au dessus de ce qu'il y a de sçavant au Monde, la font degenerer en sottise & en badinerie<sup>46</sup>.

À défaut de pouvoir trancher avec certitude, on rappellera que l'ambiguïté de cette posture d'une part trouve chez notre auteur maints autres lieux d'exercice — intériorisation d'une pratique intensive de la *disputatio pro et contra* ? —, d'autre part révèle exemplairement la superposition, en ces années-carrefour, de modèles peu à peu sentis comme antagonistes, et pourtant encore concurrents. Que l'on ait pu assister, non sans embarras ni perplexité, à cette refondation conflictuelle du Parnasse français, où les places sont à redistribuer, n'a peut-être pas de quoi surprendre.

Reste qu'en dressant, dans sa *Bibliothèque françoise*, le panorama critique que l'on sait, Sorel entérine sans autres commentaires la pertinence de l'adjectif *galant* comme opérateur de classement bibliographique. La première édition désigne ainsi, sous le nom d'*œuvres galantes*, les recueils collectifs où se pressent ces « petites Pieces particulieres, qui paroissent sous diverses formes, comme d'Allegories, de Voyages, de Portraits, d'Histoires feintes, & de plusieurs inventions agreables<sup>47</sup> ». Parmi les exemples qu'il en fournit (*L'almanach des coquettes*, le *Portraict de la coquette* de Juvenel, *Le Louis d'Or* d'Isarn, *La métamorphose du miroir d'Orante* de Perrault, etc.) figurent en bonne place ses propres productions. Ce baptême à rebours n'est paradoxal qu'en apparence : il indique bien l'un des effets de lecture possible de ces publications — dont certes il tait alors la portée satirique. La seconde édition de 1667 fera, allant plus loin, de la « lettre galante » un genre à part<sup>48</sup>, dans le droit fil de cette cartographie littéraire dessinée par Sorel d'un crayon plus léger qu'à ses débuts.

Silence critique qui ne vaut pas pour approbation, pas plus que le reclassement des pièces facétieuses des décennies précédentes sur les rayonnages des œuvres galantes ne donne blanc-seing à leur incontrôlable

46. *La bibliothèque françoise*, op. cit., p. 362.

47. *Ibid.*, p. 170.

48. Ce syntagme pourtant n'est pas nouveau à cette date, puisqu'il se rencontre en particulier dans la longue remarque que Vaugelas consacre au mot *galant*, par le biais d'une allusion transparente à Voiture.

circulation. Car dans la section de *La bibliothèque française* consacrée à ses propres ouvrages<sup>49</sup>, Sorel prend soin d'affirmer avec orgueil la paternité des « Pièces entièrement sérieuses » dont il énumère avec complaisance l'étendue des domaines (historiographie, ouvrages d'éloquence, traités politiques, moraux et chrétiens, travaux de philosophie et de science enfin, dont l'auteur « fit comme la vie & l'aliment de son esprit<sup>50</sup> »). Rien de tel pour les autres : mal défendues, ou pis encore abandonnées au désaveu de l'anonymat, facéties, fictions et satires burlesques ne semblent pas mériter aux yeux de leur auteur le moindre geste d'attribution personnelle.

De cette équivoque position de Sorel, la satire de Furetière dans *Le roman bourgeois* renverra l'image cruelle. Campé sous les traits de Charroselles, savant aigri en mal d'éditeur et de lecteurs, hantant la ruelle d'Angélique à défaut d'autres lieux où se produire, notre auteur n'est tout compte fait pas si mal compris. D'un côté, l'amertume devant cette désaffection du siècle pour les ouvrages sérieux, au profit de « quelques bagatelles de poésies ou de romans<sup>51</sup> », de l'autre, un constat lucide face aux nouveaux « moyens de parvenir » comme auteur : pseudonymie autorisant l'auto-célébration, débit des moindres pièces hachées menu pour être imprimées en recueils collectifs, recherche de protections auprès des gens du monde, dont les cabales serviront efficacement les intérêts de leur champion, jusqu'au « carrosse qui sent assez l'auteur<sup>52</sup> » à entretenir pour se maintenir en réputation, ces stratagèmes mis en œuvre avec application constituent bien, aux yeux de Sorel<sup>53</sup> comme d'ailleurs de Furetière, une efficace mais consternante méthode pour se hisser aux premiers rangs du Parnasse.

49. « L'ordre et l'examen des livres attribuez à l'auteur de la Bibliothèque française ».

50. *La bibliothèque française, op. cit.*, p. 373. Pour une analyse d'ensemble des jugements de Sorel sur sa production littéraire, voir Hartmut Stenzel, « Discours romanesque, discours utile et carrière littéraire. Roman et "anti-roman" chez Charles Sorel », 2002, p. 235-250.

51. *Le roman bourgeois*, 2001, p. 161.

52. *Ibid.*, p. 166.

53. Il résumera, dans le premier chapitre du traité *De la connaissance des bons livres* (« Du jugement des livres par les titres, par les noms des auteurs, ou par leur crédit, & par toutes les premières apparences »), les divers « Secrets pour faire valoir les Livres » (p. 18-22). On rapprochera encore les discours prêtés par Furetière à Charroselles de cette remarque glissée dans *La bibliothèque française* : « Aussi à en parler sans feinte, ce qui donne le plus de cours aux livres, c'est un certain Titre qui touche l'esprit, c'est le nom connu d'un Auteur qui plaist, c'est une certaine caballe, c'est une réputation mandiée, c'est la rencontre d'un Libraire qui sait faire valoir ce qu'il vend, & enfin c'est je ne sais quelle fatalité dont il serait malaisé de décider. Il ne faut point s'attendre à des choses si fresles et en espérer de grands avantages : Avec tout cela le crédit des livres passe bientôt, parce que les uns semblent chasser les autres continuellement. »

\*  
\* \* \*

La résistance crispée de Charroselles-Sorel relève, dans cette décennie 1660-1670, des causes perdues si l'on en veut juger par la postérité de son œuvre savante, et par les succès au long cours de l'esthétique galante, qu'une historiographie littéraire postérieure aura beau jeu de verser au crédit des plus grandes réussites du classicisme. Pourtant la leçon critique de Sorel mérite d'être entendue, à plus d'un titre. Solidement fondée dans sa lecture démystificatrice des pratiques littéraires et sociales du temps, elle fournit d'abord un salutaire contrepoint aux tableaux idylliques de ce Parnasse galant, dont elle établit les ombres et les reliefs nécessaires : ce n'est pas le moindre intérêt de l'auteur que de nous permettre de résister aux faux effets d'évidence et de consensus. Et puis, le « tempérament » idéal entre savoir et galanterie dont Sorel met en question la possibilité, pour n'avoir pas été accompli par cette œuvre déroutante, figure peut-être à l'horizon de tentatives mieux inspirées, que l'on songe à Fontenelle, Saint-Évremond, et même au La Fontaine des *Fables* ou du *Poème du quinquina*.

## BIBLIOGRAPHIE

## SOURCES

- FURETIÈRE, Antoine, *Nouvelle allégorique ou histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'Éloquence*, Paris, Pierre Lamy, 1658 ; Genève, Librairie Droz, 1967 [éd. crit. É. Van Ginneken].
- , *Le roman bourgeois. Ouvrage comique*, Paris, Claude Barbin, 1666 ; Paris, Garnier-Flammarion, 2001 [éd. M. Roy-Garibal].
- SOREL, Charles, *De la connoissance des bons livres, ou examens de plusieurs auteurs*, Paris, André Pralard, 1671.
- , *De la maniere de bien parler & de bien écrire. De la connoissance des bons livres ou examen de plusieurs auteurs*, Paris, André Pralard, 1671 ; Rome, Bulzoni, 1974 [éd. crit. L. Moretti Cirenì].
- , *Histoire comique de Francion*, Paris, Pierre Billaine, 1623, puis 1626, 1633 ; *Romanciers du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1958 [éd. A. Adam].
- , *Histoire des pensées, meslée de petits jeux, nouvelle galante*, Paris, Edmé Loyson, 1671.
- , *La bibliothèque françoise* [1664], Paris, Compagnie des Libraires du Palais, 1667.
- , *La maison des jeux. Où se trouvent les divertissemens d'une compagnie, par des narrations agreables, et par des jeux d'esprit, et autres entretiens d'une honneste conversation*, Paris, Nicolas de Sercy, 1642 ; seconde et dernière édition Paris, Antoine de Sommaville, 2 t., 1657.
- , *Le berger extravagant, ou parmi des fantaisies amoureuses on voit les impertinences des romans et de la poésie*, Paris, Toussaint du Bray, 1627-1628, 3 vol.
- , « Les loix de la galanterie », *Nouveau recueil des pieces les plus agreables de ce temps. En suite des Jeux de l'inconnû, & de la Maison des jeux*, Paris, Nicolas de Sercy, 1644, t. 1, p. 1-47 ; rééd. dans le *Recueil de pieces en prose les plus agreables de ce temps. Composées par divers auteurs*, Paris, Charles de Sercy, t. 1, 1658.
- , *Les recreations galantes. Contenant, Diverses questions plaisantes avec leurs réponses. Le passe-temps de plusieurs petits jeux. Quelques enigmes en prose. Le blazon des couleurs sur les livrées et faveurs. L'explication des songes. Et un traité de la phisionomie*, suite et seconde partie de *La maison des jeux*, Paris, Edmé Loyson, 1671.
- , *Œuvres diverses, ou discours meslez [...]*, Paris, Compagnie des Libraires, 1663.
- , *Relation veritable de ce qui s'est passé au royaume de Sophie, depuis les derniers troubles excitez par la rhetorique et l'eloquence. Avec un discours sur la Nouvelle allégorique*, Paris, Charles de Sercy, 1659.



—, *Rôle des présentations faictes au Grand Jour de l'eloquence française* (mars 1634) ; 2<sup>e</sup> éd. dans *La comedie des academistes pour la reformation de la langue française. Piece comique. Avec le roole des presentations, faites aux Grands Jours de ladite Academie. Imprimé l'an de la Reforme*, s.l.n.d. [Paris, 1650].

## CORPUS SECONDAIRE

BOMBART, Mathilde, « La production d'une légitimité littéraire. Classements et hiérarchisation des auteurs dans la fiction allégorique critique : *La Nouvelle allégorique* d'A. Furetière », *Littératures classiques*, n° 31 (automne 1997), p. 99-114.

DENIS, Delphine, *Le Parnasse galant. Institution d'une catégorie littéraire au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Librairie Honoré Champion (Lumière classique), 2001.

—, « "Sçavoir la carte" : voyage au Royaume de Galanterie », *Études littéraires*, vol. 34, n° 1-2 (hiver 2002), p. 179-191.

MAITRE, Myriam, *Les précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Librairie Honoré Champion (Lumière classique), 1999.

ROY, Émile, *La vie et les œuvres de Charles Sorel, sieur de Souvigny (1602-1674)*, Paris, Hachette, 1891.

STENZEL, Hartmut, « Discours romanesque, discours utile et carrière littéraire. Roman et "anti-roman" chez Charles Sorel », *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 215 (avril-juin 2002), p. 235-250.

VIALA, Alain, « La littérature galante : histoire et problématique », Giovanni Dotoli (éd.), *Il seicento francese oggi. Situazione e prospettive della ricerca*, Bari — Paris, Adriatica — Librairie A. G. Nizet, 1994, p. 100-113.

—, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de Minuit, 1985.

ZUBER, Roger, « Grandeur et misère du style Nervèze », Jean Lafond et André Stegmann (éds.), *L'automne de la Renaissance, 1580-1630*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1981, p. 53-64. Repris dans *Les émerveillements de la raison*, Paris, Klincksieck, 1997, p. 83-95.

